

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BLOIS - 4101 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 11/08/2026 - 4756 - 2024 B 00510 - 929 612 133 - 2G2A

Bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/2025
Capital souscrit non appelé			
ACTIF IMMOBILISE			
<i>Immobilisations incorporelles</i>			
Frais d'établissement			
Frais de recherche et de développement			
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires			
Fonds commercial (1)			
Autres immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
<i>Immobilisations corporelles</i>			
Terrains			
Constructions	346 187	6 709	339 478
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<i>Immobilisations financières (2)</i>			
Participations (mise en équivalence)			
Autres participations			
Créances rattachées aux participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
	346 187	6 709	339 478
ACTIF CIRCULANT			
<i>Stocks et en-cours</i>			
Matières premières et autres approvisionnements			
En-cours de production (biens et services)			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>			
<i>Créances (3)</i>			
Clients et comptes rattachés	4 745		4 745
Autres créances	1 240		1 240
Capital souscrit et appelé, non versé			
<i>Divers</i>			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Charges constatés d'avance (3)			
	5 985		5 985
Frais d'émission d'emprunt à étaler			
Primes de remboursement des obligations			
Ecart de conversion actif			
TOTAL GENERAL	352 173	6 709	345 463
(2) Dont à moins d'un an (brut)			
(3) Dont à plus d'un an (brut)			

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL



Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

Bilan passif

	Net au 31/12/2025
CAPITAUX PROPRES	
Capital	3 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Ecart de réévaluation	
Réserve légale	
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves réglementées	
Autres réserves	
Report à nouveau	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-31 193
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	-28 193
AUTRES FONDS PROPRES	
Produits des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Provisions pour risques	
Provisions pour charges	
DETTES (1)	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	340 548
Emprunts et dettes diverses (3)	28 600
Avances et commandes reçues sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 444
Dettes fiscales et sociales	64
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Produits constatés d'avance (1)	373 656
Ecart de conversion passif	
TOTAL GENERAL	345 463
(1) Dont à plus d'un an (a)	335 705
(1) Dont à moins d'un an (a)	37 951
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	71
(3) Dont emprunts participatifs	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	



Annexe

Détail Charges et Produits

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS – FACT. NON PARVENUES	3 060
INTÉRÊTS COURUS/EMPRUNT	649
BANQUE – INTÉRÊTS COURUS À PAYER	30
Total	3 739

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS – FACTURES À ÉTABLIR	4 745
Total	4 745



A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'C' followed by a horizontal line.

2G2A

Société par Action Simplifiée au capital de 3 000,00 €
Siège social : Allée du 2 Septembre 1944 ZAC de Plaisance
41200 ROMORANTIN-LANTHENAY
929 612 133 RCS BLOIS

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT **SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE** **DU 30 JUIN 2026**

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2025, s'élevant à 31 192,89 €, au compte de report à nouveau débiteur.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

Le président : Alex GONDARD

